

1<sup>er</sup> feuille  
19

AN 1875



CANTON

# ACTES DE L'ÉTAT CIVIL

Commune de *M<sup>r</sup> André de Cubzac*

Arrondissement du Tribunal de 1<sup>re</sup> instance  
DE BORDEAUX

## Registre des Décès

NOTA. — MM. les Maires sont invités à apporter dans la confection des tables un soin tout particulier. Le manque absolu de quelques-unes et l'irrégularité de plusieurs fois les observations de la part de M. le Procureur de la République. L'intérêt public réclame que cet état de choses cesse. Les irrégularités les plus ordinaires sont le manque de prénoms, de noms ou de dates. La table doit contenir d'abord le nom de famille par ordre alphabétique, puis le prénom, et ensuite la date. MM. les Maires voudront bien se conformer scrupuleusement à cette instruction.

Nous, Juge commissaire nommé par M. le Président du Tribunal de première instance séant à Bordeaux, avons, en exécution des dispositions du Code civil, coté et parafé le présent registre, contenant *vingt six* feuillets, pour servir à enregistrer et constater les Décès dans la commune de *M<sup>r</sup> André de Cubzac*. pendant l'an 1875.

A Bordeaux, le 31 Décembre 1874.

*[Signature]*

N<sup>o</sup> 1

Du 6 Janvier



François Charasse  
78 ans

Du six Janvier mil huit cent soixante  
quinze à neuf heures du matin

Acte de décès de François Charasse, sans profession,  
âgé de soixante trois ans, décidé ainsi que nous avons vu  
sommes assés ce jour à cinq heures du matin, au lieu de  
Nedon, commune de S. André de Cubzac, en sa demeure,  
né à Cérac; veuve de Mathurin Motran; fille de  
Jean Charasse et de Jeanne Pagé, d'icidé.

Sur la déclaration à moi faite par le sieur Jean Bergeron,  
cultivateur, âgé de trente-un ans, qui a dit être cousin de la d'icidé,  
et par le sieur Jean Rouman, concuq. de la Mairie, âgé  
de soixante deux ans, habitants de cette commune, nous avons  
redigé le présent acte que les témoins ont signé avec nous  
après lecture.

Constaté suivant la loi par moi Jean Michel Castanet,  
Maire de S. André de Cubzac, faisant la fonction d'officier  
public de l'état civil.

François Bergeron Jean  
J. M. Castanet

N<sup>o</sup> 2

Du 10 Janvier

Michel Noël  
63 ans

Du dix Janvier mil huit cent soixante quinze  
à neuf heures du matin.

Acte de décès de Michel Noël, serrurier, âgé de  
soixante trois ans, décidé ainsi que nous avons vu  
assés lui à cinq heures du soir, à l'hôpital de S. André de  
Cubzac, où il avait été recueilli, né dans la commune de  
Mourenoux, Basses Pyrénées; sans autres renseignements.

Sur la déclaration à moi faite par le sieur Pierre Bérezi,  
cultivateur, âgé de quarante sept ans, et par le sieur Jean  
Rouman, concuq. de la Mairie, âgé de soixante deux  
ans, habitants de cette commune, nous avons redigé le  
présent acte que les témoins ont signé avec nous après lecture.

Constaté suivant la loi par moi Jean Michel  
Castanet, maire de S. André de Cubzac, faisant  
la fonction d'officier public de l'état civil.

Bérezi Rouman  
J. M. Castanet



N<sup>o</sup> 5

Du 17 Janvier  
Louis Lesthère  
bourgeois de  
176 ans

Le quinze Janvier mil huit cent soixante quatre  
à dix heures du matin  
Acte de décès de Louis Lesthère bourgeois de  
en famille marié, âgé de soixante quatre ans, natif de  
à Paris, au lieu de St. André de Subre, en la commune de  
à Paris, célibataire, fils de St. Jean Lesthère, bourgeois  
bourgeois de Paris, et de Petronille de Subre, de Paris.  
Sur la déclaration à moi faite par le sieur Jean Lesthère,  
curé, âgé de trente six ans, prêtre, natif de Paris, et par  
et par le sieur Jean Bourcier, curé de la paroisse de  
de Paris, habitant de cette commune, nous avons vérifié  
l'écrit de décès que le témoin ont signé avec nous après lecture  
constaté suivant la loi par moi par Michel Lesthère,  
Gardeur, marié de St. André de Subre, faisant la fonction  
publique de l'office public de l'état civil.

Marsacq, Jean Bourcier  
Michel Lesthère

N<sup>o</sup> 4

Du 14 Janvier  
François Cabustan  
72 ans

Du vingt quatre Janvier mil huit cent soixante  
quatre à neuf heures du matin.  
Acte de décès de François Cabustan, propriétaire,  
âgé de soixante deux ans, décédé ainsi qu'il est dit au  
somme assés à Paris à trois heures de nuit de son état  
de Paris, commune de St. André de Subre, en son état  
commun, marié à Marie Dulac, avec laquelle il demeurait  
au dit lieu de la Barre, fils de Louis Cabustan, et de Catherine  
Bourcier, de Paris.  
Sur la déclaration à moi faite par le sieur Marie Dulac,  
propriétaire, âgé de quarante huit ans, veuve de Louis Dulac, et par  
le sieur Jean Bourcier, curé de la paroisse de St. André de  
de Paris, habitant de cette commune, nous avons vérifié  
l'écrit de décès que le témoin ont signé avec nous après lecture  
constaté suivant la loi par moi par Michel Lesthère,  
Gardeur, marié de St. André de Subre, faisant la fonction  
publique de l'office public de l'état civil.

Marsacq, Jean Bourcier  
Michel Lesthère

N<sup>o</sup> 7

Du 27 Janvier  
Jean Marsacq  
76 ans



Du vingt cinq Janvier mil huit cent soixante  
quatre à neuf heures du matin  
Acte de décès de Jean Marsacq, son professeur, âgé  
de soixante six ans, décédé ainsi qu'il est dit au  
somme assés à Paris à deux heures de nuit, au lieu de St. André de  
commune de St. André de Subre, en son état, natif de  
la commune de St. Jean de Subre, en son état, natif de  
fils de François Marsacq et de Marie Desper, de Paris.  
Sur la déclaration à moi faite par le sieur Jean Marsacq,  
maçon, âgé de quarante ans, veuve de François Marsacq et par le sieur  
Jean Bourcier, curé de la paroisse de St. André de Subre, habitant de  
de Paris, habitant de cette commune, nous avons vérifié  
l'écrit de décès que le témoin ont signé avec nous après lecture  
constaté suivant la loi par moi par Michel Lesthère,  
Gardeur, marié de St. André de Subre, faisant la fonction  
publique de l'office public de l'état civil. Jean Berard

Marsacq, Jean Bourcier  
Michel Lesthère

N<sup>o</sup> 6

Du 29 Janvier  
Jean Perceval  
28 heures

Du vingt neuf Janvier mil huit cent soixante  
quatre à neuf heures du matin.  
Acte de décès de Jean Perceval, âgé de un jour et quatre  
heures, décédé ainsi qu'il est dit au somme assés à Paris à  
six heures du matin, au lieu de Plagny, commune de St. André  
de Subre, en son état, natif de Plagny, fils légitime de Jean Perceval,  
tonnelier, âgé de trente un an, et de Marie Amélie Dezas,  
son professeur, âgé de vingt six ans, demeurant ensemble  
au dit lieu de Plagny.  
Sur la déclaration à moi faite par le sieur Jean Perceval,  
grand' père de l'enfant, propriétaire, âgé de soixante quatre  
ans, et par le sieur Jean Bourcier, curé de la paroisse de St. André de  
de Paris, habitant de cette commune, nous avons vérifié  
l'écrit de décès que le témoin ont signé avec nous après lecture  
constaté suivant la loi par moi par Michel Lesthère,  
Gardeur, marié de St. André de Subre, faisant la fonction  
publique de l'office public de l'état civil.

Marsacq, Jean Bourcier  
Michel Lesthère

N<sup>o</sup> 7

De 29 Janvier

Jean Denis  
30 ans

De vingt neuf Janvier mil huit cent soixante  
quatre à neuf heures du matin.

Acte de décès de Jean Denis, cultivateur, âgé de vingt  
ans, qui nous nous en sommes, assés lui à son heure de  
au lieu de Bouilly, commune de l'arrondissement de  
à Jeanne Grollet avec laquelle il demeurait au lieu de  
commune de l'arrondissement de Subra; ni Van cette commune,  
de Jean Denis, cultivateur demeurant au dit lieu de  
et de Anne Grollet, d'écrite.

Sur la déclaration à moi faite par le sieur Jacques  
Denis, âgé de trent quatre ans, ami du défunt, et par le sieur  
Jean Denis, cultivateur, âgé de vingt huit ans, cousin germain du  
décédé, demeurant le premier à l'arrondissement de  
la commune de l'arrondissement de Subra, nous avons rédigé le présent acte  
qu'il témoin ont signé avec nous après lecture.

Constaté devant la loi par moi Jean Michel  
Gaston, Maire de l'arrondissement de Subra, faisant la fonction d'officier  
public de l'état civil.

J. Denis  
N. M. Gaston

N<sup>o</sup> 8

De 12 Février

Jean Boivin  
71 ans

De deux Février mil huit cent soixante quatre  
à dix heures du matin.

Acte de décès de Jean Boivin, cultivateur, âgé  
de soixante deux ans, décédé ainsi que nous nous en sommes  
assés lui à son heure de son au lieu de l'arrondissement de  
de l'arrondissement de Subra, en la commune; ni à l'arrondissement de  
d'écrite; ni de l'arrondissement de Subra; ni de l'arrondissement de  
Boivin et de Jeanne Guenbart, d'écrite.

Sur la déclaration à moi faite par le sieur Antoine  
cultivateur, âgé de cinquante sept ans, cousin germain du  
et par le sieur Bernard Courea, mineur, âgé de cinquante  
deux ans, habitant de cette commune, nous avons rédigé le  
présent acte qu'il témoin ont signé avec nous après lecture.

Constaté devant la loi par moi Jean Michel  
Gaston, Maire de l'arrondissement de Subra, faisant la  
fonction d'officier public de l'état civil.

N<sup>o</sup> 9

De 15 Février

Jean Denis  
39 ans

De trois Février mil huit cent soixante quatre  
à dix heures du matin.

Acte de décès de Jean Denis, cultivateur, âgé de vingt  
neuf ans, décédé ainsi que nous nous en sommes, assés lui à  
à cinq heures du matin, au lieu de l'arrondissement de  
de Subra, en la commune; ni à l'arrondissement de  
neuf en premier, veuve de Jean Moreau, et actuellement marié  
à Jeanne Lavinan, avec laquelle il demeurait, fils de  
Jean Denis et de Marguerite L'écrite, d'écrite.

Sur la déclaration à moi faite par le sieur Jean Moreau, cultivateur,  
âgé de trent deux ans, et par le sieur Jean Denis, cultivateur,  
âgé de cinquante deux ans, frère du décédé, nous avons rédigé le  
présent acte qu'il témoin ont déclaré après lecture, en  
présence de moi, fait de moi.

Constaté devant la loi par moi Jean Michel Gaston,  
Maire de l'arrondissement de Subra, faisant la fonction d'officier  
public de l'état civil.

N. M. Gaston

N<sup>o</sup> 10

De 11 Février

Jean Marchai  
95 ans

De quatre Février mil huit cent soixante quatre  
à neuf heures du matin.

Acte de décès de Jean Marchai, sans profession, âgé  
de quatre vingt quatre ans, décédé ainsi que nous nous en  
en l'arrondissement de Subra, en la commune; ni à l'arrondissement de  
de l'arrondissement de Subra, en la commune; ni à l'arrondissement de  
Marchai, veuve de Pierre Cognier, sans autre renseignements.

Sur la déclaration à moi faite par le sieur Pierre  
Béard, cultivateur, âgé de quarante sept ans, veuve  
de la décédée, et par le sieur Jean Boivin, cultivateur,  
de la commune, âgé de soixante deux ans, habitant de cette  
commune, nous avons rédigé le présent acte qu'il  
témoin ont signé avec nous après lecture.

Constaté devant la loi par moi Jean Michel  
Gaston, Maire de l'arrondissement de Subra, faisant la  
fonction d'officier public de l'état civil.

N. M. Gaston





N. 11

Du 17 Février

Pierre Gaboria  
19 an

Du dix sept Février mil huit cent soixant  
quinze à neuf heures du matin

Acte de décès de Pierre Gaboria, garçon boulanger,  
âgé de dix neuf ans, décédé ainsi qu'il nous a été  
assuré à jour à deux heures du matin, au bourg de  
Lubac, où il demeurait, né dans le commun de  
Civrac, canton de St. Savin, Grande, Léditain, fils de  
Jean Gaborias forgeron, et de Victoire Polmeur  
ensemble à Peyzac.

Sur la déclaration à moi faite par le père légal  
Bernard, boulanger, âgé de trente cinq ans, et par le père  
Auguste Gachet, forgeron, âgé de quarante six ans, qui  
ont dit être voisins et amis du défunt, nous avons rédigé le  
présent acte, qui les témoins ont signé avec nous après lecture.

Constaté suivant la loi par moi Jean Michel Gachet  
Maire de St. André de Lubac, faisant les fonctions d'officier  
public de l'état civil.

Gachet & Bernier  
J. M. Gachet

N. 12

Du 22 Février

Michel Jovin  
19 an

Du vingt deux Février mil huit cent soixant  
quinze à huit heures du matin.

Acte de décès de Michel Jovin, cordonnier, âgé de quinze  
ans, décédé ainsi qu'il nous a été assuré à jour à deux  
heures du matin, au bourg de St. André de Lubac, où il  
demeurait, né dans le commun de Tamonac, marié à Marie  
avec laquelle il demeurait, fils de Michel Jovin et de  
Marquise Darnaud, décédé.

Sur la déclaration à moi faite par le père légal  
Vincent Jovin, âgé de trente six ans, et par le père Jean  
Poussier, coiffeur de St. André de Lubac, âgé de soixante deux ans,  
habitants de cette commune, nous avons rédigé le présent  
acte, qui les témoins ont signé avec nous après lecture.

Constaté suivant la loi par moi Jean Michel  
Gachet, Maire de St. André de Lubac, faisant les  
fonctions d'officier public de l'état civil.

Jouyette, Poussier

N. 13

Du 2 Mars



Jean Degas  
46 an

Du deux Mars mil huit cent soixant  
quinze à neuf heures du matin.

Acte de décès de Jean Degas, tondeur, âgé de  
soixante deux ans, décédé ainsi qu'il nous a été assuré  
à jour à huit heures du soir au bourg de St. André de Lubac,  
où il demeurait, né dans cette commune, marié à Jeanne  
Desmoulin, fille de Guillaume Degas, et de Marie Goussier  
tous deux décédés.

Sur la déclaration à moi faite par le père légal  
Bernard, âgé de cinquante deux ans, fils de la défunte, et par  
le père Jean Poussier, coiffeur de St. André de Lubac, âgé de  
soixante deux ans, habitant de cette commune, nous avons rédigé  
le présent acte, qui les témoins ont signé avec nous après lecture.

Constaté suivant la loi par moi Jean Michel Gachet,  
Maire de St. André de Lubac, faisant les fonctions d'officier  
public de l'état civil.

Poussier Degas père  
J. M. Gachet

N. 14

Du 2 Mars

Marie Cabusseau  
80 an

Du deux Mars mil huit cent soixant  
quinze à huit heures du matin.

Acte de décès de Marie Cabusseau, sans profession, âgée  
de quatre vingt ans, décédée ainsi qu'il nous a été assuré  
à jour à une heure du matin, au village de Capelle, où elle  
demeurait, née dans le commun de Lubac, en la commune de  
Civrac, veuve de Guillaume Cabusseau, fils de Jean  
Cabusseau et de Marie Goussier, tous deux décédés.

Sur la déclaration à moi faite par le père légal  
Bernard, âgé de cinquante deux ans, et par le père Jean  
Poussier, coiffeur de St. André de Lubac, âgé de soixante deux ans,  
habitants de cette commune, nous avons rédigé le présent acte,  
qui les témoins ont signé avec nous après lecture.

Constaté suivant la loi par moi Jean Michel  
Gachet, Maire de St. André de Lubac, faisant les  
fonctions d'officier public de l'état civil.

Poussier Bossuet jeune  
J. M. Gachet

N<sup>o</sup> 14

Du 2 Mars  
Marie Cyrand  
75 ans

Deux deux Mars mil huit cent soixante quinze  
à neuf heures du matin.

Acte de décès de Marie Cyrand, sans profession, âgée de soixante trois ans, décédée ainsi que son nom en son domicile, lui à trois heures et demi du soir, au logis de St André de Tubac, en la commune, sise au faubourg d'Artois, veuve de feu Joseph Jollé de Antonin Cyrand et de Jeanne Houvrand, décédés.

Sur la déclaration à moi faite par le sieur Pierre Camille Champetier, âgé de cinquante ans, et par le sieur Jean Louis Convergé de la Beauve, âgé de soixante dix ans, habitant de cette commune, nous avons rédigé le présent acte qui a été lu et a été signé avec nous après lecture.

Compté suivant la loi par moi pour Michel Gastant, Maire de St André de Tubac, remplissant la fonction d'officier public de l'état civil.

Providence Courcy

S. M. Gastant

N<sup>o</sup> 16

Du 2 Mars  
Gabrielle Lafay  
10 ans

Deux deux Mars mil huit cent soixante quinze  
à trois heures du soir.

Acte de décès de Gabrielle Lafay, sans profession, âgée de quatre vingt ans, décédée ainsi que son nom en son domicile, à six heures du matin, au logis de Calong, commune de St André de Tubac, en la commune, sise au premier nois de François Degas, et actuellement appartenant à Bertrand Hémaréau, avec lequel elle demeurait, fille de feu Lafay et de Elisabeth Gardian, décédés.

Sur la déclaration à moi faite par le sieur Jean Louis Convergé, âgé de vingt huit ans, petit fils de la défunte, et par le sieur Jean Rousseau, conuige de la Beauve, âgé de soixante dix ans, habitant de cette commune, nous avons rédigé le présent acte qui a été lu et a été signé avec nous après lecture.

Compté suivant la loi par moi pour Michel Gastant, Maire de St André de Tubac, remplissant la fonction d'officier public de l'état civil.

Chélot 75 ans

N<sup>o</sup> 17

Du 11 Mars  
Pierre Charpentier  
60 ans



Deux deux Mars mil huit cent soixante quinze  
à neuf heures du matin.

Acte de décès de Pierre Charpentier, marié, âgé de soixante ans, décédée ainsi que son nom en son domicile, lui à sept heures et demi du soir, au logis de Port de Plagny, commune de St André de Tubac, en la commune, sise dans la commune de Beauve, marié à Marguerite Lafont, sur laquelle, et mourant, fils de Pierre Charpentier et de Marie Tronçon, décédés.

Sur la déclaration à moi faite par le sieur Pierre Augustin Nige, tombé, âgé de cinquante deux ans, veuve de la défunte, et par le sieur Jean Rousseau, conuige de la Beauve, âgé de soixante dix ans, habitant de cette commune, nous avons rédigé le présent acte qui a été lu et a été signé avec nous après lecture.

Compté suivant la loi par moi pour Michel Gastant, Maire de St André de Tubac, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Providence Courcy  
S. M. Gastant

N<sup>o</sup> 18

Du 17 Mars  
Jean François Couers  
67 ans

Deux dix sept Mars mil huit cent soixante quinze  
à neuf heures du matin.

Acte de décès de Jean François Couers, cultivateur, âgé de soixante sept ans, décédée ainsi que son nom en son domicile, lui à onze heures et demi du soir, au logis de la Poygote, commune de St André de Tubac, en la commune, sise au logis commun de St André de Tubac, le département de l'arrondissement de St André de Tubac, le département de l'arrondissement de Beauve, fils de François Couers et d'Elisabeth Allou, décédés.

Sur la déclaration à moi faite par le sieur Pierre Augustin Nige, de long, âgé de trente cinq ans, veuve de la défunte, et par le sieur Jean Rousseau, conuige de la Beauve, âgé de soixante dix ans, habitant de cette commune, nous avons rédigé le présent acte qui a été lu et a été signé avec nous après lecture, et nous le présent qui a été lu et a été signé.

Compté suivant la loi par moi pour Michel Gastant, Maire de St André de Tubac, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Providence Courcy  
S. M. Gastant



N. 19

De 17 Mars

Jean Hey  
60 ans

De dix sept Mars mil huit cent soixant quatre  
à neuf heures du matin  
Acte de décès de Jean Hey, paillleur de chaux, âgé  
de soixant ans, de la même que son père en même lieu, âgé  
de sept ans, de même, au lieu de Plagny, commune  
de la paroisse de Labreau, en l'arrondissement de la commune  
marquée à Guillaume Cognat, au lieu de la commune  
ville de Francini Hey et de Patrouille Cognat, de même.

Sur la déclaration à moi faite par le sieur Pierre  
Lévesque, âgé de quarante trois ans, et par le sieur Jean  
Poussin, concubin de la défunte, âgé de soixant deux ans,  
habitants de cette commune, avec deux témoins, après lecture  
de la loi, ont signé avec nous après lecture.

Constaté devant la loi par moi Jean Michel  
Castaing, maire de la commune de Labreau, faisant la  
fonction d'officier public de l'état civil.

J. Michel  
Castaing

N. 21

De 2 Mars



Saforgue  
mort. v.

De vingt cinq Mars mil huit cent soixant quatre  
à neuf heures du matin  
Acte de décès d'un enfant mort de dix six ans, qui  
son nom en même lieu à dix heures du matin, au  
lieu de Plagny, commune de la paroisse de Labreau, filiation  
de Pierre Saforgue, mari, âgé de trente sept ans, et de Jean  
Poussin, son épouse, âgés de trente trois ans, demeurant  
ensemble au dit lieu de Plagny.

Sur la déclaration à moi faite par le sieur de Bonfont  
et par le sieur Jean Poussin, concubin de la défunte, âgé  
de soixant deux ans, habitants de cette commune, avec  
deux témoins, après lecture de la loi, ont signé avec  
nous après lecture.

Constaté devant la loi par moi Jean Michel  
Castaing, maire de la commune de Labreau, faisant la  
fonction d'officier public de l'état civil.

Saforgue  
Poussin  
Castaing

N. 22

De 21 Mars

François Gerault  
64 ans

De vingt un Mars mil huit cent soixant quatre  
à neuf heures du matin  
Acte de décès de François Gerault, bourgeois, âgé  
de quatre ans, de la même que son père en même lieu, âgé  
de dix ans, de la même, à cinq heures de trois, au lieu de  
Labreau, en la commune et vicin de Labreau, commune  
de Jean Gerault, bourgeois et de Catherine et Philippe  
au lieu de la paroisse de Labreau.

Sur la déclaration à moi faite par le sieur Pierre  
Lévesque, âgé de quarante trois ans, concubin germain de la  
dépense, et par le sieur Jean Poussin, concubin de la défunte, âgé de  
soixant deux ans, habitants de cette commune, avec deux  
témoins, après lecture de la loi, ont signé avec nous après  
lecture.

Constaté devant la loi par moi Jean Michel  
Castaing, maire de la commune de Labreau, faisant la  
fonction d'officier public de l'état civil.

J. Michel  
Castaing

N. 23

De 6 Avril

Marguerite Delage  
82 ans

De six Avril mil huit cent soixant quatre  
à neuf heures du matin  
Acte de décès de Marguerite Delage, cultivateur, âgé  
de quatre vingt deux ans, de la même que son père en  
même lieu, âgé de dix ans, de la même, commune de  
Labreau, en l'arrondissement de la commune  
marquée à François, concubin de la défunte, âgé de  
soixant deux ans, et de Jean Poussin, concubin de la  
dépense, âgé de soixant deux ans, habitants de cette commune,  
après lecture de la loi, ont signé avec nous après lecture.

Sur la déclaration à moi faite par le sieur Jean  
Poussin, concubin de la défunte, âgé de soixant deux ans,  
et par le sieur Pierre Lévesque, concubin germain de la  
dépense, âgé de quarante trois ans, habitants de cette commune,  
après lecture de la loi, ont signé avec nous après lecture.

Constaté devant la loi par moi Jean Michel  
Castaing, maire de la commune de Labreau, faisant la  
fonction d'officier public de l'état civil.

Castaing  
Poussin  
Lévesque

N. 23

Du 7 Avril

Stienne Poyroulet  
36 ans

Du sept Avril mil huit cent soixante quatre  
vingt quatre heures de soir.

Acte de décès de Stienne Poyroulet, âgé de vingt  
six ans, décédé avant que son nom en l'acte de son  
mariage, au lieu de Calong, commune de St. Pierre de  
Cubzac, en la commune et où il était né; fils de Jean Poyroulet  
cultivateur, âgé de trente huit ans et de Jeanne Lacombe, cultivateuse  
âgée de trente deux ans, demeurant au dit lieu de Calong.

Sur la déclaration à moi faite par lesdits Jean Poyroulet  
âgé de vingt six ans, âgé de quarante huit ans, et de son  
et par le sieur Pierre Carré, garde champêtre, âgé de cinquante  
ans, habitant de cette commune, nous avons rédigé le présent  
acte que lesdits témoins ont signé avec nous après lecture.

Contaté suivant la loi par moi Jean Michel Costant,  
Maire de St. Pierre de Cubzac, faisant la fonction d'officier  
public de l'état civil.

Poyroulet Carré  
J. Michel Costant

N. 24

Du 17 Avril

Marie Perrin  
37 ans

Du dix neuf Avril mil huit cent soixante quatre  
trois heures de soir.

Acte de décès de Pierre Perrin, cultivateur, âgé de trente  
cinq ans, décédé avant que son nom en l'acte de son  
mariage, au lieu de la Bannette, commune de St. Pierre de  
Cubzac, en la commune, et où il était né; fils de Vincent Perrin, cultivateur  
et de Marie Lhu, demeurant au village de St. Pierre de  
Cubzac.

Sur la déclaration à moi faite par le sieur Pierre Perrin, âgé de  
trente quatre ans, beau frère des défunts, et par le sieur Jean  
Perrin, concubine de la défunte, âgé de soixante deux ans, habitant  
de cette commune, nous avons rédigé le présent acte que lesdits  
ont signé avec nous après lecture.

Contaté suivant la loi par moi Jean Michel Costant,  
Maire de St. Pierre de Cubzac, faisant la fonction  
d'officier public de l'état civil.

Perrin Perrin  
J. Michel Costant

N. 25

Du 23 Avril



Mari Arnaud  
36 ans

Du vingt trois Avril mil huit cent soixante  
quatre à dix heures de soir.

Acte de décès de Marie Arnaud, cultivateuse, âgée de  
cinquante six ans, décédée avant que son nom en l'acte de son  
mariage, au lieu de son mari au lieu de St. Pierre de Cubzac,  
en la commune, et où elle était née; fille de Pierre Arnaud et de  
Jeanne Bardou, défunts.

Sur la déclaration à moi faite par le sieur Jean Arnaud, âgé de  
trente six ans, fils de la défunte, et par le sieur Pierre Carré, garde champêtre,  
âgé de cinquante ans, habitant de cette commune, nous avons  
rédigé le présent acte que lesdits témoins ont signé avec nous  
après lecture.

Contaté suivant la loi par moi Jean Michel Costant,  
Maire de St. Pierre de Cubzac, faisant la fonction d'officier  
public de l'état civil.

J. Michel Costant  
P. Carré

N. 26

Du 24 Avril

Dédieu  
mort. né

Du vingt quatre Avril mil huit cent soixante  
quatre à cinq heures de soir.

Acte de décès d'un enfant mort né, décédé avant que  
son nom en l'acte de son mariage, au lieu de son mari au lieu de  
St. Pierre de Cubzac, en la commune, et où il était né; fils de  
Dédieu, postillon, âgé de quarante un ans, et de Marie  
Bouchon, son épouse, âgée de vingt deux ans, mariés  
et demeurant ensemble au lieu de St. Pierre de Cubzac.

Sur la déclaration à moi faite par François Bouchon,  
postillon, âgé de cinquante ans, grand père de l'enfant, et  
par le sieur Jean Perrin, concubine de la défunte, âgé  
de soixante deux ans, habitant de cette commune, nous avons  
rédigé le présent acte que lesdits témoins ont signé avec  
nous après lecture et avec le procureur qui est à savoir.

Contaté suivant la loi par moi Jean Michel Costant,  
Maire de St. Pierre de Cubzac, faisant la  
fonction d'officier public de l'état civil.

J. Michel Costant  
F. Perrin









N. 33

Du 25 Mai

Catharina Debot  
69 ans

Du vingt-cinq Mai mil huit cent soixante quatre  
à trois heures de loi.  
Acte de décès de Catharina Debot, cultivateuse, âgée de  
soixante-neuf ans, décédée ainsi que son nom en forme assise  
à Paris à une heure du matin, au lieu de l'Église commun  
de l'arrondissement de Valenciennes, au lieu de la commune  
de Sempres, venue de Pierre Moreau, fils de Pierre  
Debot et de Anne Dier, d'ici.

Sur la déclaration à moi faite par le père Jean Marie  
cultivateur, âgé de quarante-trois ans, garçon de la commune  
de Valenciennes, et par le père Jean Moreau, concubine de la  
Mortier, âgé de soixante-deux ans, habitant de cette commune,  
non sans rédiger le présent acte qui les témoins ont signé  
avec nous après lecture.

Contaté devant la loi par moi Jean Michel Catonné,  
Maire de l'arrondissement de Valenciennes, faisant la fonction d'officier  
public de l'état civil.

Maire Jean Moreau  
J. M. Catonné

N. 34

Du 1<sup>er</sup> Juin

Jean Coland  
70 ans

Du premier Juin mil huit cent soixante quatre  
à une heure du matin.

Acte de décès de Jean Coland, sans profession, âgé de  
soixante-dix ans, décédé ainsi que son nom en forme assise  
à une heure du matin au lieu de l'Église de Valenciennes  
de Valenciennes, au lieu de la commune de Valenciennes,  
fils de Jean Coland et de Marie Moreau, d'ici.

Sur la déclaration à moi faite par le père Jean Baptiste  
Chaussemin, âgé de trente-sept ans, et par le père Jean Moreau,  
concubine de la Mortier, âgé de soixante-deux ans, habitant de  
cette commune, et qui ont dû être vérifiés de la défunte, non  
sans rédiger le présent acte qui les témoins ont signé avec  
nous après lecture.

Contaté devant la loi par moi Jean Michel Catonné,  
Maire de l'arrondissement de Valenciennes, faisant la fonction  
publique de l'état civil.

Jean Moreau  
Jean Moreau

N. 35

Du 7 Juin



Marguerite Pichoullan  
77 ans

Du sept Juin mil huit cent soixante quatre  
à une heure du matin.

Acte de décès de Marguerite Pichoullan, cultivateuse,  
âgée de soixante-dix-sept ans, décédée ainsi que son nom en  
forme assise à une heure du matin au lieu de l'Église  
commun de Valenciennes, au lieu de la commune de Valenciennes,  
et Gacelle, canton de Valenciennes, venue de Marguerite Pichoullan,  
lequel elle venait, fille de Pierre Pichoullan et de Anne  
Poulet, d'ici.

Sur la déclaration à moi faite par le père Guillaume Pichoullan  
cultivateur, âgé de trente-neuf ans, garçon de la commune  
de Valenciennes, concubine de la Mortier, et par le père  
Jean Moreau, habitant de cette commune, non sans rédiger le présent  
acte qui les témoins ont signé avec nous après lecture.

Contaté devant la loi par moi Jean Michel Catonné,  
Maire de l'arrondissement de Valenciennes, faisant la fonction  
publique de l'état civil.

Jean Moreau  
Jean Pichoullan

N. 36

Du 9 Juin

Pierre Hostein  
45 mois

Du neuf Juin mil huit cent soixante quatre  
à une heure du matin.

Acte de décès de Pierre Hostein, âgé de quatre-vingt-cinq  
ans, décédé ainsi que son nom en forme assise à une heure  
du matin au lieu de l'Église de Valenciennes, au lieu de la commune  
de Valenciennes, et au lieu de Valenciennes, fils légitime de Jean Hostein,  
ouvrier de papier, âgé de vingt-huit ans, et de Françoise  
d'ans profession, âgée de vingt-neuf ans, venue de Valenciennes  
de Valenciennes.

Sur la déclaration à moi faite par le père Jean Baptiste  
perruquier, âgé de vingt-trois ans, garçon de Valenciennes, et par le  
père Jean Moreau, concubine de la Mortier, âgé de soixante  
deux ans, habitant de cette commune, non sans rédiger le  
présent acte qui les témoins ont signé avec nous après lecture.

Contaté devant la loi par moi Jean Michel Catonné,  
Maire de l'arrondissement de Valenciennes, faisant la fonction  
publique de l'état civil.

Jean Moreau  
Jean Pichoullan

N<sup>o</sup> 27

20<sup>e</sup> 12<sup>e</sup> juin  
Glaudin Cabard  
55 ans

De deux juin mil huit cent soixante quatre à dix  
heures du soir, Acte de décès de Glaudin Cabard, sans profession, âgé  
de quatre vingt ans, décédé ainsi que nous nous en sommes assuré  
à jour à son heure du matin au lieu de Bonnet commun de  
St André de Cubzac, en la Paroisse, où se ten le commun  
et testamentaire, Conteur de St Bonnet (Loire) marié à Françoise  
Dami avec lequel elle demuroit, fille de Pierre Cabard, et de  
Claudine Boell, cette dernière décédée.

Sur la déclaration à moi faite par le sieur Jean Gervais  
cultivateur, âgé de cinquante neuf ans, et par le sieur Jean Bourgeois  
conjoint de la Mairie, âgé de soixante deux ans, habitant de cette  
commune, nous avons rédigé le présent acte qui a été lu et  
a été signé avec nous après lecture et nous le premier qui a été lu et  
conté, suivant la loi par moi par Michel Cabard,  
Maire de St André de Cubzac, faisant la fonction d'officier  
public de l'état civil.

*Prochain*

N<sup>o</sup> 28

20<sup>e</sup> 15<sup>e</sup> juin  
Jeanne Ducamp  
57 ans

De trois juin mil huit cent soixante quatre à  
dix heures du matin.

Acte de décès de Marie Madeleine Ducamp, âgée de  
deux sept ans, décédée ainsi que nous nous en sommes assuré  
à jour à son heure du matin au bourg de St André de Cubzac, où  
elle étoit en nourrice, née à Bordeaux, fille naturelle de  
Marie Ducamp, couturière, demurant à Bordeaux, rue de  
St Thomas quarante cinq.

Sur la déclaration à moi faite par le sieur Jean Bourgeois  
conjoint de la Mairie, âgé de soixante deux ans, et par le sieur  
Pierre Lamy, garde champêtre, âgé de cinquante ans, habitant  
de cette commune, nous avons rédigé le présent acte qui a  
été lu et signé avec nous après lecture.

Conté, suivant la loi par moi par Michel Cabard,  
Maire de St André de Cubzac, faisant la fonction  
d'officier public de l'état civil.

*Prochain*  
P. Cayrol  
J. M. Costantini

N<sup>o</sup> 29

20<sup>e</sup> 14<sup>e</sup> juin  
Pierre Duranthon  
47 ans



De quatre juin mil huit cent soixante quatre à dix  
heures du matin, Acte de décès de Pierre Duranthon, cultivateur, âgé de  
quatre vingt ans, décédé ainsi que nous nous en sommes assuré  
à jour à son heure du matin au bourg de Cubzac, en  
la Paroisse, où se ten le commun  
avec lequel il demuroit, fils de Pierre Duranthon et  
de Anne Bourgeois, décédée.

Sur la déclaration à moi faite par le sieur Jean Bourgeois  
conjoint de la Mairie, âgé de soixante deux ans, et par le sieur  
Jean Bourgeois, négociant, âgé de quatre vingt ans, qui ont été lu  
et signé avec nous après lecture, nous avons rédigé le présent acte  
qui a été lu et signé avec nous après lecture.

Conté, suivant la loi par moi par Michel Cabard,  
Maire de St André de Cubzac, faisant la fonction d'officier  
public de l'état civil.

*Prochain*  
J. M. Costantini

N<sup>o</sup> 30

20<sup>e</sup> 14<sup>e</sup> juin  
Jeanne Lévain  
27 ans

De quatre juin mil huit cent soixante quatre à dix  
heures du soir, Acte de décès de Jeanne Lévain, sans profession,  
âgée de vingt sept ans, décédée ainsi que nous nous en sommes  
assuré à jour à quatre heures du soir au lieu de la Galle  
commune de St André de Cubzac, en la Paroisse, où se ten le  
commun, mariée à Jean Poyan cultivateur, âgé de vingt huit  
ans, avec lequel elle demuroit, fille de Pierre Lévain, décédé,  
et de Marie Bardou, demurant au lieu de Saint Commun  
de St André de Cubzac.

Sur la déclaration à moi faite par le sieur Jean Bourgeois, cultivateur,  
âgé de quatre vingt ans, et par le sieur Jean Bourgeois, négociant,  
âgé de quatre vingt ans, nous avons rédigé le présent acte qui a  
été lu et signé avec nous après lecture.

Conté, suivant la loi par moi par Michel Cabard,  
Maire de St André de Cubzac, faisant la fonction d'officier  
public de l'état civil.  
*Prochain*  
J. M. Costantini



N<sup>o</sup> 41

Le 11 Juin

Pierre Pierre  
82 an

Le dix huit juin mil huit cent soixante quatre  
à deux heures de nuit.

Acte de décès de Francois Pierre, cultivateur, âgé de  
quatre ans six mois, décédé ainsi qu'il sera vu en bonne forme  
et noté ci dessous au long de l'acte de décès, en la  
commune de L'Anvers de la paroisse de St. Pierre, marié à Jeanne  
Catherine, femme de L'Anvers de la paroisse de St. Pierre, fils  
de son père et de Marguerite Pastreman, de L'Anvers.  
Sur la déclaration à moi faite par le père et par le  
cousin, âgés de quatre ans, par le défunt et par le  
frère par le cousin, conjugué de la commune de L'Anvers, habitant de cette commune, avec nous notaire, le  
quel est le même que le défunt, ont signé avec nous après lecture.

Contaté devant la loi par moi par Michel Castant,  
marié de L'Anvers de la paroisse de L'Anvers, faisant la fonction d'officier  
public de l'état civil.

Approuvé et homologué par moi le dix huit juin

Pierre Pierre  
S. N. Castant

N<sup>o</sup> 42

Le 11 Juin

Joseph Pierre  
82 an

Le dix huit juin mil huit cent soixante quatre  
à deux heures de nuit.

Acte de décès de Joseph Pierre, cultivateur, âgé de  
quatre ans six mois, décédé ainsi qu'il sera vu en bonne forme  
et noté ci dessous au long de l'acte de décès, en la  
commune de L'Anvers de la paroisse de St. Pierre, marié à Jeanne  
Catherine, femme de L'Anvers de la paroisse de St. Pierre, fils  
de son père et de Marguerite Pastreman, de L'Anvers.  
Sur la déclaration à moi faite par le père et par le  
cousin, âgés de quatre ans, par le défunt et par le  
frère par le cousin, conjugué de la commune de L'Anvers, habitant de cette commune, avec nous notaire, le  
quel est le même que le défunt, ont signé avec nous après lecture.

Contaté devant la loi par moi par Michel Castant,  
marié de L'Anvers de la paroisse de L'Anvers, faisant la fonction d'officier  
public de l'état civil.

Approuvé et homologué par moi le dix huit juin

Pierre Pierre  
S. N. Castant

Pierre Pierre  
S. N. Castant

N<sup>o</sup> 43

Le 17 Juin



Alphonse Vialot  
80 an

Le vingt sept juin mil huit cent soixante  
quatre à deux heures de nuit.

Acte de décès de Alphonse Vialot, fils de Louis  
âgé de quatre ans six mois, décédé ainsi qu'il sera vu en bonne  
forme et noté ci dessous au long de l'acte de décès, en la  
commune de L'Anvers de la paroisse de St. Pierre, marié à Jeanne  
Catherine, femme de L'Anvers de la paroisse de St. Pierre, fils  
de son père et de Marguerite Pastreman, de L'Anvers.  
Sur la déclaration à moi faite par le père et par le  
cousin, âgés de quatre ans, par le défunt et par le  
frère par le cousin, conjugué de la commune de L'Anvers, habitant de cette commune, avec nous notaire, le  
quel est le même que le défunt, ont signé avec nous après lecture.

Contaté devant la loi par moi par Michel Castant,  
marié de L'Anvers de la paroisse de L'Anvers, faisant la fonction d'officier  
public de l'état civil.

Approuvé et homologué par moi le vingt sept juin

Alphonse Vialot  
S. N. Castant

Alphonse Vialot  
S. N. Castant

N<sup>o</sup> 44

Le 8 Juillet

Mary  
marié

Le huit juillet mil huit cent soixante quatre  
à deux heures de nuit.

Acte de décès de un enfant mort-né, décédé ainsi qu'il  
sera vu en bonne forme et noté ci dessous au long de l'acte de  
décès, en la commune de L'Anvers de la paroisse de St. Pierre, marié à Jeanne  
Catherine, femme de L'Anvers de la paroisse de St. Pierre, fils  
de son père et de Marguerite Pastreman, de L'Anvers.  
Sur la déclaration à moi faite par le père et par le  
cousin, âgés de quatre ans, par le défunt et par le  
frère par le cousin, conjugué de la commune de L'Anvers, habitant de cette commune, avec nous notaire, le  
quel est le même que le défunt, ont signé avec nous après lecture.

Contaté devant la loi par moi par Michel Castant,  
marié de L'Anvers de la paroisse de L'Anvers, faisant la fonction d'officier  
public de l'état civil.

Approuvé et homologué par moi le huit juillet

Mary  
S. N. Castant

Mary  
S. N. Castant

X sur le premier acte  
de l'état civil, et  
notamment

Pierre Pierre  
Proulx

P. P. Proulx

N. 27

Du 9 juillet

Paulin Bloy  
68 ans

Du neuf juillet mil huit cent soixante quatre à deux heures de nuit

Acte de décès de Paulin Bloy, son père, âgé de soixante six ans, décédé ainsi que nous venons de constater à jour et lieu de son domicile au hameau de Subrac, en la commune de Saint-Genès, arrondissement de Bergerac, Diocèse de Limoges, Blangoufat, fils de Jacques Bloy et de Marguerite Chatellier, d'acté.

Sur la déclaration à nous faite par lesdits Jeanne Coustel, épouse de tout deux ans, garde de la maison, et par le fils Jean Roussan, curé de la paroisse, âgé de soixante six ans, habitant de cette commune, nous avons rédigé le présent acte qui a été lu et signé avec nous après lecture contradictoire devant la loi par moi par Michel Costant, Maire de Saint-Genès de Subrac, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

POISSONNEAU  
J. M. Costant

N. 28

Du 10 juillet

Jeanne Bigolle  
68 ans

Du dix juillet mil huit cent soixante quatre à deux heures de nuit

Acte de décès de Jeanne Bigolle, son père, âgé de soixante quatre ans, décédé ainsi que nous venons de constater à jour et lieu de son domicile au hameau de Chapelle de Labouvière, commune de Saint-Genès de Subrac, en la commune de Saint-Genès, arrondissement de Bergerac, Diocèse de Limoges, Blangoufat, fils de Théobald Bigolle, catholique, et de son épouse, d'acté.

Sur la déclaration à nous faite par le fils Jean Dige, catholique, âgé de cinquante deux ans, qui a été et nous venons de constater et par le fils Pierre Camy, garde champêtre, âgé de cinquante ans, habitant de cette commune, nous avons rédigé le présent acte qui a été lu et signé avec nous après lecture de son le présent acte qui a été lu et signé.

Contrats devant la loi par moi par Michel Costant, Maire de Saint-Genès de Subrac, remplissant les fonctions d'officier public de l'état civil.

POISSONNEAU  
J. M. Costant

N. 29

Du 11 juillet

Marie Fournier  
68 ans

Du onze juillet mil huit cent soixante quatre à deux heures de nuit

Acte de décès de Marie Fournier, son père, âgé de soixante huit ans, décédé ainsi que nous venons de constater à jour et lieu de son domicile au hameau de Subrac, en la commune de Saint-Genès, arrondissement de Bergerac, Diocèse de Limoges, Blangoufat, fils de Pierre Fournier, catholique, et de son épouse, d'acté.

Sur la déclaration à nous faite par le fils Jean Fournier, âgé de quarante six ans, habitant de cette commune, nous avons rédigé le présent acte qui a été lu et signé avec nous après lecture contradictoire devant la loi par moi par Michel Costant, Maire de Saint-Genès de Subrac, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Gassies  
POISSONNEAU  
J. M. Costant

N. 30

Du 13 juillet

Marguerite Bellin  
72 ans

Du treize juillet mil huit cent soixante quatre à deux heures de nuit

Acte de décès de Marguerite Bellin, son père, âgé de cinquante deux ans, décédé ainsi que nous venons de constater à jour et lieu de son domicile au hameau de Subrac, en la commune de Saint-Genès, arrondissement de Bergerac, Diocèse de Limoges, Blangoufat, fils de Pierre Bellin et de Catherine Savin, d'acté.

Sur la déclaration à nous faite par le fils Jean Bellin, fils de Pierre Bellin, âgé de soixante six ans, habitant de cette commune, nous avons rédigé le présent acte qui a été lu et signé avec nous après lecture contradictoire devant la loi par moi par Michel Costant, Maire de Saint-Genès de Subrac, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Contrats devant la loi par moi par Michel Costant, Maire de Saint-Genès de Subrac, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

POISSONNEAU  
J. M. Costant



N° 49

Du 24 juillet

Jean Joseph  
16 an

Du quatre juillet mil huit cent soixante  
quatre à neuf heures de nuit.

Acte de décès de Jean St. Joseph, tonnelier, âgé de cinquante  
trois ans, décédé avant que nous nous en sommes aperçus, et qui  
a été tué de trois ou quatre coups de St. André de tubercule, au  
lieu de la commune, près l'église de Tubercule, marié à Jeanne  
Guillemon, avec laquelle il vivait, fille de Pierre  
St. Joseph et de Marie Boulard, de ce lieu.

Sur la déclaration à moi faite par le sieur Jean-Baptiste  
Bouvier, âgé de trente deux ans, garçon de décade, et par le sieur  
Jean Bourcier, concubine de la défunte, âgé de soixante deux  
ans, habitant de cette commune, nous avons rédigé le présent  
acte que le témoin est signé avec nous après lecture.

Contaté suivant la loi par moi Jean Michel Costant,  
Maire de St. André de Tubercule, faisant la fonction d'officier  
public du présent état civil.

J. M. Costant

N° 50

Du 2 juillet

Mariane Gabard  
68 an

Du vingt cinq juillet mil huit cent soixante  
quatre à neuf heures de matin.

Acte de décès de Marianne Gabard, appelée Malin, de  
famille, âgée de soixante huit ans, décédée avant que nous  
nous en sommes aperçus à quatre heures du matin,  
au lieu de St. André de Tubercule où elle vivait, mariée  
à St. Vincent de Paul; veuve de Pierre Lacombe, fille  
de Jean Gabard et de Elisabeth Chapuis, de ce lieu.

Sur la déclaration à moi faite par le sieur Pierre  
Pérou, fils de la défunte, âgé de trente deux ans, marié de la défunte  
et par le sieur Jean Bourcier, concubine de la défunte, âgé de soixante deux  
ans, habitant de cette commune, nous avons rédigé le présent  
acte que le témoin est signé avec nous après lecture.

Contaté suivant la loi par moi Jean Michel Costant,  
Maire de St. André de Tubercule, faisant la fonction  
d'officier public du présent état civil.

J. M. Costant

N° 51

Du 28 juillet

Honoré Joseph  
Benat  
5 mois

Du vingt huit juillet mil huit cent soixante  
quatre à neuf heures de nuit.

Acte de décès de Honoré Joseph Benat, âgé de trois mois  
dix six jours, qui nous nous en sommes aperçus et qui est  
né au lieu de St. André de Tubercule, où il est né, le 27  
septembre, fils naturel de Marguerite Benat, veuve de  
Jean-Baptiste Benat, au tabac, de ce lieu, et de son  
mari.

Sur la déclaration à moi faite par le sieur Pierre  
Bourcier, concubine de la défunte, âgé de soixante deux ans,  
habitant de cette commune, nous avons rédigé le présent acte que  
le témoin est signé avec nous après lecture.

Contaté suivant la loi par moi Jean Michel Costant,  
Maire de St. André de Tubercule, faisant la fonction d'officier  
public du présent état civil.

J. M. Costant

N° 52

Du 30 juillet

Jeanne Guivaud  
82 an

Du trente juillet mil huit cent soixante quatre  
à neuf heures de matin.

Acte de décès de Jeanne Guivaud, sans profession, âgée  
de quatre vingt deux ans, décédée avant que nous nous  
en sommes aperçus à six heures de matin, au lieu de  
Tubercule, commune de St. André de Tubercule, mariée  
à Jean Guivaud, fils de Etienne Guivaud et de Jeanne Dupont, de ce lieu.

Sur la déclaration à moi faite par le sieur Jean  
Gontier, concubine de la défunte, âgé de soixante six ans, et par le sieur  
Jean Bourcier, concubine de la défunte, âgé de soixante deux  
ans, habitant de cette commune, nous avons rédigé le présent  
acte que le témoin est signé avec nous après lecture.

Contaté suivant la loi par moi Jean Michel  
Costant, Maire de St. André de Tubercule, faisant  
la fonction d'officier public du présent état civil.

J. M. Costant





N. 57

Du 19 Août

Jean Louis  
Boymont  
Comis

Du dix neuf août mil huit cent soixant quatre  
à dix heures du matin.

Acte de décès de Jean Louis Boymont, âgé de deux ans  
dix huit ans, qui nous nous en sommes assuré à Paris quatre  
heures du matin au logis de St André de Soubise, entre sa femme  
et sa sœur aînée; fils légitime de Jean Boymont, et de sa femme  
née de tout sept ans, et de Marie Péris, son épouse, et de tout trois ans, demeurant au logis de St André de Soubise.

Sur la déclaration a été faite par le père Jean Boymont  
conjoint de Marie Péris âgé de soixant deux ans, et par le père  
Pierre Boymont, gard champêtre, âgé de cinquante ans, habitant  
de cette commune et qui ont dit être voisins du défunt, et  
avoir rédigé le présent acte qui le témoin ont signé  
non après lecture.

Contaté suivant la loi par moi Jean Michel Costant  
Maire de St André de Soubise, faisant les fonctions d'officier  
public de l'état civil.

*Boymont*  
*J. M. Costant*

N. 58

Du 23 Août

Jean Vigot  
24 ans

Du vingt trois août mil huit cent soixant quatre  
à huit heures du matin.

Acte de décès de Jean Vigot, cultivateur, soldat au régiment  
Magasin, en congé de son service, âgé de vingt quatre ans, décédé vers  
nous nous en sommes assuré le vingt un de ce mois à onze heures  
du soir au logis de Pervan, commune de St André de Soubise, en  
sa femme, née de cette commune, habitant, fils de  
François Vigot, cultivateur, demeurant au dit lieu de Pervan  
et de Marie Péris, née de cette commune, décédée.

Sur la déclaration a été faite par le père par Robert  
cultivateur, âgé de trente un ans, cousin germain du défunt et par  
le père par Boymont conjoint de Marie Péris, âgé de soixant  
deux ans, habitant de cette commune, non après lecture  
présent acte qui le témoin ont dit être voisins du défunt, et  
avoir rédigé le présent acte qui le témoin ont signé  
non après lecture.

Contaté suivant la loi par moi Jean Michel Costant  
Maire de St André de Soubise, faisant les fonctions d'officier  
public de l'état civil.

*Robert Jean*  
*Boymont*

N. 59

Du 27 Août

Pierre Simon  
69 ans

+ cultivateur, âgé  
de trent six ans

J. M. Costant

Du vingt sept août mil huit cent soixant quatre  
à neuf heures du matin.

Acte de décès de Pierre Simon, cultivateur, âgé de  
soixant neuf ans, décédé vers nous nous en sommes assuré  
à Paris quatre heures du matin au logis de St André de Soubise  
commune de St André de Soubise, en sa femme, née de cette  
commune, mais à Jean Vigot, avec lequel il  
demeurait, fils de Jean Simon le dit Jean Vigot, décédé  
cultivateur, âgé de trent six ans, et par le père par  
Jean Simon, conjoint de Marie Péris, âgé de soixant deux ans,  
habitants de cette commune, non après lecture  
présent acte qui le témoin ont dit être voisins du défunt, et  
avoir rédigé le présent acte qui le témoin ont signé  
non après lecture.

Contaté suivant la loi par moi Jean Michel Costant  
Maire de St André de Soubise, faisant les fonctions  
d'officier public de l'état civil.

*J. M. Costant*

N. 60

Du 28 Août

Jean Orie  
73 ans

Du vingt huit août mil huit cent soixant quatre  
à trois heures du soir.

Contrat de mariage de Jean de la ville de Bordeaux  
à dix heures du matin, devant nous P. Duban, adjoint au Maire  
de Bordeaux, délégué par supplé le fonctionnaire d'état  
civil, ont comparé le sieur Jean Orie, âgé de soixant  
trois ans, et Louis Marcollin, âgé de soixant ans, deux  
mariés, lequel nous ont déclaré que Jean Orie, âgé de  
soixant trois ans, natif de St André de Soubise, épouse  
fils de Pierre Orie et de Catherine Ollivier, son père, et  
de Marie Péris, sa mère, au village de

Lecteur fait le présent le témoin ont déclaré en leur  
signé au registre Duban

Pour copie conforme retenu en conformé de l'art 63  
du Code civil.

Fait en l'hôtel de ville de Bordeaux le dix sept août  
mil huit cent soixant quatre.

Adjoint au Maire, signé P. Duban

Le père légal de la signature de M. Duban, signé  
de qualité civile et de son

Bordeaux le vingt cinq août mil huit cent soixant quatre  
Pour le Procureur général, Pour le notaire, signé et  
délégué, le conseil de Prudence, signé  
signé M. Duban

Pour copie conforme  
Le Maire de St André de Soubise  
*J. M. Costant*

N. 61  
Du 28 Août  
Mari Casimajou  
91 ans

Du vingt huit août mil huit cent soixante quatre à quatre heures du jour.  
Extrait de registre de décès de la ville de Bordeaux.  
L'an mil huit cent soixante quatre, le vingt sept Août devant nous P. Dubou, adjoint au Maire de Bordeaux, notaire pour remplir les fonctions de l'officier de l'état civil, ont comparu Louis Jean Deschamps, âgé de soixante ans, et Louis Barab, âgé de soixante deux ans, parrains, au dipot de mendicité, lequel nous ont déclaré que Marie Casimajou, âgée de quatre vingt onze ans, native de l'arrondissement de Libourne, canton de Libourne, fille de feu Casimajou et de femme Monton, son épouse, est venue à maten à sept heures, un jour que s'est accompli l'époux. Les deux déclarés, les nommés ont déclaré en leur signant au registre, l'adjoint des cités, Dubou.

Pour copie conforme délivrée en conformité de l'article 3 du décret de l'arrêté de la ville de Bordeaux, c'est à dire devant nous mil huit cent soixante quatre.  
L'adjoint au Maire, signé Dubou.  
En pareil copie de la signature de M. Dubou, ayant la qualité de marié, à deux.  
Bordeaux, le vingt un août mil huit cent soixante quatre.  
Maire de Bordeaux, le docteur général Delort.  
signé de Marbotin.  
Pour copie conforme:  
Le Maire de l'arrondissement de Libourne  
N. M. Gosselin

N. 62  
Du 28 Août  
Victoire Daubagne  
77 ans

Du huit en toute mil huit cent soixante quatre à quatre heures du jour. Extrait de décès de Victoire Daubagne, âgée de sept ans, née ainsi que son nom en son mari à Paris des heures du matin en l'arrondissement de Libourne, en la commune de Libourne, fille naturelle de Jean Daubagne, journalier, demeurant à Bordeaux au Lafontaine, nommé, quarante un, et de son épouse.  
Sur la déclaration à moi faite par le père, par son cousin, le nommé, âgé de soixante deux ans, et par le fils, le nommé, âgé de cinquante ans, habitant de la commune, nous avons rédigé le présent acte que les nommés ont signés avec nous après lecture.  
Contaté devant moi le présent jour, par Michel Cabant, Maire de l'arrondissement de Libourne, faisant les fonctions de l'officier public de l'état civil.  
Coutant

Sur la déclaration à moi faite par le père, par son cousin, le nommé, âgé de soixante deux ans, et par le fils, le nommé, âgé de cinquante ans, habitant de la commune, nous avons rédigé le présent acte que les nommés ont signés avec nous après lecture.  
Contaté devant moi le présent jour, par Michel Cabant, Maire de l'arrondissement de Libourne, faisant les fonctions de l'officier public de l'état civil.  
Coutant

N. 63  
Du 11 Septembre  
Georges Laporte  
Marius Laporte  
11 jours

Du onze septembre mil huit cent soixante quatre à neuf heures du matin.  
Acte de décès de Georges Laporte, âgé de quatre jours, décédé sans que son nom ne soit connu, au lieu de son domicile et de son état, en l'arrondissement de Libourne, en la commune de Libourne, fils de feu Georges Laporte, ouvrier, et de son épouse, née de feu Philémon Laporte, dans l'arrondissement de Libourne, en la commune de Libourne, au lieu de son domicile et de son état.  
Sur la déclaration à moi faite par le père, par le fils, par son cousin, le nommé, âgé de soixante deux ans, et par le fils, le nommé, âgé de cinquante ans, habitant de la commune, nous avons rédigé le présent acte que les nommés ont signés avec nous après lecture.  
Contaté devant moi le présent jour, par Michel Cabant, Maire de l'arrondissement de Libourne, faisant les fonctions de l'officier public de l'état civil.

Contaté devant moi le présent jour, par Michel Cabant, Maire de l'arrondissement de Libourne, faisant les fonctions de l'officier public de l'état civil.

Georges Laporte  
M. Gosselin

N. 64  
Du 18 Septembre  
Marie Eugénie  
Eugénie  
19 ans

Du dix huit septembre mil huit cent soixante quatre à neuf heures du matin.  
Acte de décès de Marie Eugénie, âgée de cinquante ans, née ainsi que son nom en son mari à Paris des heures du matin en l'arrondissement de Libourne, en la commune de Libourne, mariée à Jean Eugénie, fils de feu Eugénie et de Charlotte Bourde, demeurant à l'arrondissement de Libourne.  
Sur la déclaration à moi faite par le père, par son cousin, le nommé, âgé de soixante deux ans, et par le fils, le nommé, âgé de cinquante ans, habitant de la commune, nous avons rédigé le présent acte que les nommés ont signés avec nous après lecture.  
Contaté devant moi le présent jour, par Michel Cabant, Maire de l'arrondissement de Libourne, faisant les fonctions de l'officier public de l'état civil.

Contaté devant moi le présent jour, par Michel Cabant, Maire de l'arrondissement de Libourne, faisant les fonctions de l'officier public de l'état civil.

Eugénie  
M. Gosselin

Eugénie  
M. Gosselin



N° 65

Du 28 7<sup>bre</sup>  
Jean Argout  
17 ans

Du vingt-un Septembre mil huit cent soixante  
quatre à deux heures du soir.  
Acte de décès de Jean Argout, âgé de quinze jours, décédé  
avant que son nom en demeurât assés lui à deux heures du soir  
au lieu de Verrie, commune de St André de Cubzac, lequel  
est et était en puissance; son père le commun de Saliquan  
fils légitime de Jean Argout, cultivateur, âgé de vingt-huit ans,  
et de Jeanne Grand, l'am profession agé de vingt-huit ans,  
ensemble au dit lieu du port de Plagen.

Sur la déclaration à moi faite par le père de l'enfant  
et par le père Jean Pousseau, Curé de la paroisse, âgé de  
soixante-deux ans, demeurant à l'abbaye de Cubzac, mesme  
rédigé le présent acte que les témoins ont signé avec moi après lecture  
Contaté suivant la loi par moi Jean Michel Baston,  
Maire de St André de Cubzac, faisant la fonction d'officier  
public de l'état civil.

Jean Argout *[Signature]*  
J. M. Coste *[Signature]*

N° 66

Du 28 7<sup>bre</sup>  
Marie Frembert  
76 ans

Du vingt deux Septembre mil huit cent soixante  
quatre à deux heures du soir.  
Acte de décès de Marie Frembert, entre deux, âgée  
de soixante deux ans, décédée avant que son nom en demeurât  
assés à deux heures du soir au lieu de Verrie, commune de  
St André de Cubzac, en sa demeure; née en  
cette commune; avec son premier mari de Jacques Lecomte  
et en second, avec de Jean Bouche; fille de Jean Frembert  
et de Suzanne Cartier, décédée.

Sur la déclaration à moi faite par le père de l'enfant  
proprement, âgé de cinquante deux ans, résidant de la paroisse  
par le père Jean Pousseau, Curé de la paroisse, âgé de  
soixante-deux ans, habitant de cette commune, mesme  
rédigé le présent acte que les témoins ont signé avec moi  
après lecture.

Contaté suivant la loi par moi Jean Michel Baston,  
Maire de St André de Cubzac, faisant la fonction d'officier  
public de l'état civil.

petit pierre *[Signature]*  
J. M. Coste *[Signature]*

N° 67

Du 28 7<sup>bre</sup>  
Albert Ganelon  
22 ans

Du vingt trois Septembre mil huit cent  
soixante quatre à deux heures du soir.  
Acte de décès de Albert Ganelon, âgé de deux ans,  
décédé avant que son nom en demeurât assés à deux heures  
au lieu du port de Plagen, commune de St André de Cubzac,  
sa demeure; née de Marguerite Ganelon, fille de Jean  
Ganelon, cultivateur, âgé de quarante ans, et de Anne  
Ganelon, son épouse, âgée de quarante ans, ensemble  
ensemble au dit lieu du port de Plagen.

Sur la déclaration à moi faite par le père de l'enfant  
Ganelon, résidant agé de vingt ans, avec de l'officier, et par  
le père Jean Pousseau, Curé de la paroisse, âgé de soixante  
deux ans, habitant de cette commune, mesme  
rédigé le présent acte que les témoins ont signé avec moi après lecture.

Contaté suivant la loi par moi Jean Michel Baston,  
Maire de St André de Cubzac, faisant la fonction d'officier  
public de l'état civil.

*[Signature]* Jean Labaudelle  
J. M. Coste *[Signature]*

N° 68

Du 28 7<sup>bre</sup>  
Gabriel Michel  
Bergantou  
3 mois.

Du vingt trois Septembre mil huit cent soixante  
quatre à deux heures du soir.  
Acte de décès de Gabriel Michel Bergantou, âgé de trois  
mois, décédé avant que son nom en demeurât assés à deux heures  
du soir au lieu de Verrie, commune de St André  
de Cubzac, en sa demeure et en l'état de; fils légitime  
de Bernard Bergantou, cultivateur, âgé de vingt ans,  
et de Jeanne Robert, l'am profession, agée de vingt ans,  
ensemble ensemble au dit lieu de Verrie.

Sur la déclaration à moi faite par le père de l'enfant  
deux de long, agé de trois ans, par moi le père et  
par le père Pierre Gany, garde champêtre, agé de cinquante  
ans, habitant de cette commune, mesme  
rédigé le présent acte que les témoins ont signé avec moi après lecture.

Contaté suivant la loi par moi Jean Michel Baston,  
Maire de St André de Cubzac, faisant la fonction  
d'officier public de l'état civil.

*[Signature]*  
J. M. Coste *[Signature]*

N° 69

Du 28 7<sup>bre</sup>

Jean Baptiste Bernardin  
74 ans

Du vingt trois Septembre mil huit cent soixante  
quatre à six heures du matin.

Acte de décès de Jean Baptiste Bernardin, 74 ans  
profession, âgé de soixante quatre ans, décédé au domicile  
avec sa femme assés loi de quatre heures du soir à l'hospice  
de St. André ou il demeurait, né à Vanette commune de  
St. André de Lubersac, St. Marie (Périgord) diocèse

Sur la déclaration à moi faite par le sieur Jean Forêt  
trouvés âgé de quarante neuf ans, et par le sieur Jean Forêt  
de St. André, âgé de soixante deux ans, habitant de cette com-  
mune avec rédige le présent acte qui le second témoin a signé  
avec après lecture, et non le premier qui a dit n'en rien.

Contaté suivent la loi par moi Jean Michel Cabant  
Maire de St. André de Lubersac, faisant la fonction d'officier  
public de l'état civil.

J. Forêt

J. M. Cabant

N° 70

Du 28 7<sup>bre</sup>

Alexandre Antonin  
Gaubert  
17 jours

Du vingt huit Septembre mil huit cent soixante quatre  
à six heures du matin.

Acte de décès de St. Antoine Gaubert, âgé de six  
sept jours, décédé ainsi que son nom en son domicile  
d'un enfant de St. André de Lubersac, commune de  
St. André de Lubersac, en l'état en naissance, né à St. André  
selon naturel de St. Antoine Gaubert, sans profession, âgé de vingt  
sept ans, demeurant au dit hameau nommé cinq à St. André.

Sur la déclaration à moi faite par le sieur Jean Forêt  
cultivateur, âgé de trente ans, chez lequel l'enfant est né, et  
par le sieur Jean Forêt, gendre, cultivateur, âgé de cinquante  
ans, habitant de cette commune, avec après rédige le présent acte  
qui le témoin ont signé avec après lecture.

Contaté suivent la loi par moi Jean Michel Cabant  
Maire de St. André de Lubersac, faisant la fonction d'officier  
public de l'état civil.

J. Forêt

J. M. Cabant

N° 71

Du 30 7<sup>bre</sup>

Jacques Louis  
Garnier  
89 ans

Du trente Septembre mil huit cent soixante quatre  
à six heures du matin.

Acte de décès de Jacques Louis Garnier, marchand  
colporteur, âgé de quatre vingt ans, décédé au  
domicile avec sa femme âgée de quatre vingt ans, au  
bourg de St. André de Lubersac, en l'état de mariage, né  
à St. André de Lubersac (Landes) selon naturel de

Monsieur Garnier, dit dit

Sur la déclaration à moi faite par le sieur Jean Forêt  
cultivateur, âgé de quarante sept ans, et par le sieur Jean Forêt  
convoqué de St. André, âgé de soixante deux ans, habitant de cette  
commune, avec après rédige le présent acte qui le témoin ont  
signé avec après lecture.

Contaté suivent la loi par moi Jean Michel Cabant  
Maire de St. André de Lubersac, faisant la fonction d'officier  
public de l'état civil.

J. Forêt

J. M. Cabant

N° 72

Du 2 8<sup>bre</sup>

Jean Patinet  
78 ans

Du deux Octobre mil huit cent soixante quatre à  
six heures du soir.

Acte de décès de Jean Patinet, gendre, âgé  
de soixante huit ans, décédé ainsi que son nom en son domicile  
celle nuit le présent acte qui le témoin ont signé avec après lecture.

Contaté suivent la loi par moi Jean Michel Cabant  
Maire de St. André de Lubersac, faisant la fonction d'officier  
public de l'état civil.

J. Patinet

J. M. Cabant

N° 73

Du 2 8<sup>bre</sup>

Antoine Pichot  
64 ans

Du deux Octobre mil huit cent soixante quatre à six  
heures du soir.

Acte de décès de Antoine Pichot, cultivateur, âgé  
de soixante quatre ans, décédé ainsi que son nom en son domicile  
à St. André de Lubersac, en l'état de mariage, né à St. André de  
Lubersac, selon naturel de St. Antoine Pichot, dit dit.

Sur la déclaration à moi faite par le sieur Jean Forêt  
cultivateur, âgé de cinquante huit ans, fils de dit dit, et par le sieur  
Jean Forêt, convoqué de St. André, âgé de soixante deux ans,  
habitants de cette commune, avec après rédige le présent acte  
qui le témoin ont signé avec après lecture et non  
le premier qui a dit n'en rien.

Contaté suivent la loi par moi Jean Michel Cabant,  
Maire de St. André de Lubersac, faisant la fonction d'officier  
public de l'état civil.

J. Pichot

J. M. Cabant

J. Forêt

J. M. Cabant





N<sup>o</sup> 79  
Du 28 g<sup>bre</sup>  
Jean Bouche  
77 an

Du vingt un Octobre mil huit cent soixante quinze  
huit de son acte de décès de Jean Bouche, cultivateur, âgé de  
soixante deux ans, décédé ainsi que nous nous en sommes assuré  
par le présent, au lieu de Puyat, commune de St André de Cubzac  
de la commune, née dans cette commune, veuve de Pierre Bouche, fils de  
Guillaume Bouche et de Catherine Douchan, décédé.

Sur la déclaration à moi faite par le sieur Jean Poyrat, cultivateur  
âgé de quarant un, veuve de la défunte, et par le sieur Jean Bouche  
conjoint de la même âge de soixante six ans, habitant de cette commune  
qui m'ont déclaré le présent acte que les héritiers ont signé avec nous après lecture  
Contaté devant la loi par moi Jean Michel Batault, maire de  
St André de Cubzac, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Poyrat conjoint Proumeau  
B. de Cubzac

N<sup>o</sup> 80  
Du 22 g<sup>bre</sup>  
Jean Bouche  
82 an

Du vingt deux Novembre mil huit cent soixante quinze  
huit de son acte de décès de Jean Bouche, porteur, âgé de soixante  
deux ans, décédé ainsi que nous nous en sommes assuré par le  
présent, au lieu de Puyat, commune de St André de Cubzac, à l'épouse  
démourant en cette commune, née à Lévignac, canton de Montignac  
Maurice, épouse de Marie Barthe, fille de Jean Bouche  
et de Marie Rolland, tous deux décédés.

Sur la déclaration à moi faite par le sieur Jean Bouche, cultivateur  
âgé de cinquante quatre ans, et par le sieur Jean Poyrat, conjoint  
de la même âge de soixante six ans, habitant de cette commune  
nous avons rédigé le présent acte que les héritiers ont signé avec nous  
après lecture.

Contaté devant la loi par moi Jean Michel Batault, maire de  
St André de Cubzac, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

tercier Proumeau  
B. de Cubzac

N<sup>o</sup> 81  
Du 29 g<sup>bre</sup>  
Marie Magdelaine  
Levrain  
83 an

Du vingt neuf Novembre mil huit cent soixante quinze  
à neuf heures de matin. Acte de décès de Marie Magdelaine  
Levrain, sans profession, âgée de vingt trois ans, décédée ainsi  
que nous nous en sommes assuré par le présent, au lieu de Puyat, commune  
de St André de Cubzac, en la commune, née dans cette commune  
démourant à Pierre Paul Levrain, négociant avec lequel elle  
démourait, fille de Pierre Levrain propriétaire de la  
Magdelaine P. esche, sans profession, demourant au lieu de  
beaufort, commune de St André de Cubzac.

Sur la déclaration à moi faite par le sieur Pierre Paul Levrain  
propriétaire, âgé de cinquante neuf ans, veuve de la défunte  
le sieur Jean Poyrat, conjoint de la même âge de soixante six  
ans, habitant de cette commune, nous avons rédigé le

présent acte que les héritiers ont signé avec nous après lecture.  
Contaté devant la loi par moi Jean Michel Batault, maire  
de St André de Cubzac, faisant la fonction d'officier  
public de l'état civil.

de Puyat conjoint Proumeau  
B. de Cubzac

N<sup>o</sup> 82  
Du 29 g<sup>bre</sup>  
François Morel  
51 an

Du vingt neuf Novembre mil huit cent  
soixante quinze à dix heures de matin. Acte de décès de  
François Morel, âgé de trente un an, décédé ainsi que  
nous nous en sommes assuré par le présent, au lieu de Puyat, commune  
de St André de Cubzac, en la commune, née dans cette commune  
démourant à Bordeaux, épouse de Jean Morel, cultivateur, né  
à Bordeaux, fils légitime de Claude Morel et de Marie  
Vichan, demourant à Bordeaux.

Sur la déclaration à moi faite par le sieur Jean Morel, cultivateur  
conjoint, âgé de quarant sept ans, veuve de la défunte, et par le  
sieur Pierre Camp, garde champêtre, âgé de quarant un  
habitants de cette commune, nous avons rédigé le présent acte  
que les héritiers ont signé avec nous après lecture.

Contaté devant la loi par moi Jean Michel Batault, maire de  
St André de Cubzac, faisant la fonction d'officier  
public de l'état civil.

Camp Louis Proumeau  
B. de Cubzac

N<sup>o</sup> 83  
Du 1<sup>er</sup> D<sup>bre</sup>  
Charles Laurent  
Ducos  
2 mois

Du premier Décembre mil huit cent soixante quinze  
à neuf heures de matin. Acte de décès de Charles Laurent  
Ducos, âgé de deux mois dix huit jours, né dans cette commune  
démourant chez son père et sa mère au lieu de Puyat, commune  
de St André de Cubzac, en la commune et en l'état civil. Fils  
légitime de Victor Ducos, peregrin, âgé de vingt huit ans et de  
Marie Duprat, sans profession, âgée de vingt deux ans  
démourant ensemble au lieu de Puyat, commune de St André de Cubzac.

Sur la déclaration à moi faite par le sieur Charles Laurent  
et par le sieur Jean Poyrat, conjoint de la même âge de soixante six ans  
habitants de cette commune, nous avons rédigé le présent acte que les héritiers ont  
signé avec nous après lecture.

Contaté devant la loi par moi Jean Michel Batault, maire de  
St André de Cubzac, faisant la fonction  
d'officier public de l'état civil.

Ducos Proumeau  
B. de Cubzac



N. 84  
Du 1<sup>er</sup> D<sup>éc</sup>  
Jean Louis  
1<sup>er</sup> jour

Du premier Décembre mil huit cent soixante quatre  
à neuf heures de nuit, et de dix de l'aube, qu'un  
homme, âgé de huit jours, déclaré ainsi que son nom, son  
assuré à jour à bon lieu de matrice au lieu de Rouilly, commune  
de l'arrondissement de Lure, en la commune de Lure, fils légitime  
de l'ancien sieur Louis, domestique, âgé de vingt trois ans, et  
de la dame Frédérique, son épouse, âgée de vingt deux ans, demeurant  
au dit lieu de Rouilly.

Sur la déclaration à moi faite par le sieur André Dupuy, cultivateur  
âgé de vingt huit ans, voisin du décès, et par le sieur Pierre  
collecteur, âgé de vingt un an, habitant de cette commune, lesquels  
ont déclaré que le nommé est déclaré en savoir signer, après lecture  
de l'acte de naissance.

Constaté devant la loi par moi Jean Michel Carlat, maire de  
l'arrondissement de Lure, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

J. M. Carlat

N. 85  
Du 1<sup>er</sup> D<sup>éc</sup>  
Anne Pénaut  
1<sup>er</sup> jour

Du premier Décembre mil huit cent soixante quatre  
à neuf heures de nuit, et de dix de l'aube, qu'un  
homme, âgé de huit jours, déclaré ainsi que son nom, son  
assuré à jour à bon lieu de matrice au lieu de Lure, commune  
de l'arrondissement de Lure, en la commune de Lure, fils légitime  
de l'ancien sieur Louis, domestique, âgé de vingt trois ans, et  
de la dame Frédérique, son épouse, âgée de vingt deux ans, demeurant  
au dit lieu de Rouilly.

Sur la déclaration à moi faite par le sieur Pierre Lureau, cultivateur  
âgé de vingt un an, voisin du décès, et par le sieur Jean  
collecteur, âgé de vingt un an, habitant de cette commune, lesquels  
ont déclaré que le nommé est déclaré en savoir signer, après lecture  
de l'acte de naissance.

Constaté devant la loi par moi Jean Michel Carlat, maire de  
l'arrondissement de Lure, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

J. M. Carlat

N. 86  
Du 2<sup>e</sup> D<sup>éc</sup>  
Jean Charles  
1<sup>er</sup> jour

Du deux Décembre mil huit cent soixante quatre  
à neuf heures de nuit, et de dix de l'aube, qu'un  
homme, âgé de huit jours, déclaré ainsi que son nom, son  
assuré à jour à bon lieu de matrice au lieu de Lure, commune  
de l'arrondissement de Lure, en la commune de Lure, fils légitime  
de l'ancien sieur Louis, domestique, âgé de vingt trois ans, et  
de la dame Frédérique, son épouse, âgée de vingt deux ans, demeurant  
au dit lieu de Rouilly.

Sur la déclaration à moi faite par le sieur François  
pharmacien, âgé de quarante huit ans, et par le sieur Jean  
collecteur, âgé de vingt un an, habitant de cette commune, lesquels  
ont déclaré que le nommé est déclaré en savoir signer, après lecture  
de l'acte de naissance.

Constaté devant la loi par moi Jean Michel Carlat, maire de  
l'arrondissement de Lure, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

J. M. Carlat

N. 87  
Du 1<sup>er</sup> D<sup>éc</sup>  
Joseph Gabriel  
1<sup>er</sup> jour

Du long Décembre mil huit cent soixante quatre  
à neuf heures de nuit, et de dix de l'aube, qu'un  
homme, âgé de huit jours, déclaré ainsi que son nom, son  
assuré à jour à bon lieu de matrice au lieu de Lure, commune  
de l'arrondissement de Lure, en la commune de Lure, fils légitime  
de l'ancien sieur Louis, domestique, âgé de vingt trois ans, et  
de la dame Frédérique, son épouse, âgée de vingt deux ans, demeurant  
au dit lieu de Rouilly.

Sur la déclaration à moi faite par le sieur Charles  
père, âgé de quarante huit ans, père, voisin du décès, et  
par le sieur Pierre collecteur, âgé de vingt un an, habitant  
de cette commune, lesquels ont déclaré que le nommé est  
déclaré en savoir signer, après lecture de l'acte de naissance.

Constaté devant la loi par moi Jean Michel Carlat, maire de  
l'arrondissement de Lure, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

J. M. Carlat

N. 88  
Du 7<sup>e</sup> D<sup>éc</sup>  
Marie Carlat  
1<sup>er</sup> jour

Du sept Décembre mil huit cent soixante quatre  
à neuf heures de nuit, et de dix de l'aube, qu'une  
femme, âgée de huit jours, déclarée ainsi que son nom, son  
assuré à jour à bon lieu de matrice au lieu de Lure, commune  
de l'arrondissement de Lure, en la commune de Lure, fille légitime  
de l'ancien sieur Louis, domestique, âgé de vingt trois ans, et  
de la dame Frédérique, son épouse, âgée de vingt deux ans, demeurant  
au dit lieu de Rouilly.

Sur la déclaration à moi faite par le sieur Joseph  
âgé de vingt huit ans, père, voisin du décès, et par le sieur Jean  
collecteur, âgé de vingt un an, habitant de cette commune, lesquels  
ont déclaré que le nommé est déclaré en savoir signer, après lecture  
de l'acte de naissance.

Constaté devant la loi par moi Jean Michel Carlat, maire de  
l'arrondissement de Lure, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

J. M. Carlat

N. 89  
Du 14<sup>e</sup> D<sup>éc</sup>  
Jean Bies  
1<sup>er</sup> jour

Du quatorze Décembre mil huit cent soixante quatre  
à neuf heures de nuit, et de dix de l'aube, qu'un  
homme, âgé de huit jours, déclaré ainsi que son nom, son  
assuré à jour à bon lieu de matrice au lieu de Lure, commune  
de l'arrondissement de Lure, en la commune de Lure, fils légitime  
de l'ancien sieur Louis, domestique, âgé de vingt trois ans, et  
de la dame Frédérique, son épouse, âgée de vingt deux ans, demeurant  
au dit lieu de Rouilly.

Sur la déclaration à moi faite par le sieur Jean  
âgé de quarante huit ans, père, voisin du décès, et par le sieur Jean  
collecteur, âgé de vingt un an, habitant de cette commune, lesquels  
ont déclaré que le nommé est déclaré en savoir signer, après lecture  
de l'acte de naissance.

Constaté devant la loi par moi Jean Michel Carlat, maire de  
l'arrondissement de Lure, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

J. M. Carlat





8	27	Bernardin Bertrand	3 Mars
9	41	Brius Francois	18 Jun
10	47	Bloy Paulin	9 Juillet
11	41	Bellu Marguerite	13 J
12	51	Bemat Henri Joseph	24 J
13	54	Bornut Jeanne	4 Aout
14	61	Bergantou Gabriel Michel	23 Jh
15	69	Bernardin Jean Baptiste	23 J
16	74	Beaumont Marguerite	8 Jh
17	79	Bouche Jeanne	21 Jh
18	89	Bies Jean	14 Dh
19	1	Chavasse Francois	6 Janvier
20	17	Charpentier Pierre	11 Mars
21	11	Couri Jean Francois	17 J
22	61	Casimajou Marie	21 Aout
23	71	Camusac Jacques Louis	30 Jh
24	71	Chatain Marie	17 Jh
25	86	Carle Jean	2 Dh
26	11	Carlat Marie	7 Jh
27	7	Donni Jean	29 Janvier
28	7	Donni Jean	13 Février
29	13	Dega Jeanne	2 Mars
30	22	Delay Marguerite	6 Aout
31	26	Dedieu (mort-n)	24 J
32	30	Dehors Marie (rectification de nom)	11 Mars
33	33	Debot Catherine	21 J
34	37	Ducamp Marie Madeleine	13 Jun
35	39	Duranthon Pierre	14 J
36	62	Daubagna Victorine	21 Aout

37	77	Dutilleul Simon	
38	83	Ducos Gaston Laurent	9 Jh
39	91	Davou Antoine	1 Dh
40	3	Erjevaloult Louis Lathion	23 J
41	47	Gyraud Marie	15 Janvier
42	64	Gyraud Marie Eugénie	2 Mars
43	32	Fraux Jeanne	11 Jh
44	47	Fevrier Rose	19 Mars
45	11	Gaboria Pierre	12 Juillet
46	20	Girault Françoise	7 Janvier
47	51	Gabard Marie	21 Mars
48	52	Guinaudin Jeanne	27 Juillet
49	67	Ganelon Albert	30 J
50	70	Gaubert Adrien Antoine	22 Jh
51	36	Hostier Pierre	21 J
52	19	Huy Jeanne	9 Jun
53	66	Hambert Marie	17 Mars
54	12	Jouin Michel	22 Février
55	16	Lafaye Gabrielle	2 Mars
56	21	Laforgue (mort-n)	17 J
57	55	Lévy (mort-n)	12 Aout
58	63	Laporte Guillaume George Marie	15 Jh
59	81	Lenaud Marie Madeleine	29 Jh
60	84	Larmie Louis Emile	1 Dh
61	7	Macarini Jean	27 Janvier
62	10	Maarchan Jeanne	17 Février
63	44	Maury (mort-n)	1 Juillet
64	53	Morini Pierre	4 Aout
65	32	Mouret Françoise	21 Jh

66	87	Morbauch Josephine Gabrielle	5 <sup>e</sup> Dh.
67	2	Noël Michel	10 Janvier
68	60	Ouvi Jean	28 Aout
69	6	Penaud Jean	29 Janvier
70	23	Peyroulet Etienne	7 Avril
71	31	Page Marthe	15 Mars
72	35	Patrouillan Marguerite	7 Juin
73	72	Patouit Jean	2 8 <sup>h</sup>
74	85	Penaud Ann	17 <sup>e</sup> Dh.
75	34	Poland Jeanne	1 <sup>e</sup> Juin
76	46	Reigolle Jeanne	10 Juillet
77	97	Raymond Jean Emile	19 Aout
78	98	Reigolle Jean	23 9
79	73	Reichet Antoine	2 8 <sup>h</sup>
80	80	Rouhaud Jean	22 9 <sup>h</sup>
81	90	Reigolle Jeanne	19 Dh.
82	92	Reigolle Jeanne	29 9
83	29	Saint Marc Etienne	9 Mars
84	40	Saurin Jeanne	14 Juin
85	42	Saurin Joseph	18 9
86	49	St. Espes Jean	14 Juillet
87	59	Simon Pierre	27 Aout
88	77	Soulas Helene	11 9 <sup>h</sup>
89	41	Cabustean Francois	24 Janvier
90	14	Cabustean Marie	2 Mars
91	37	Cabard Claudine	12 Juin
92	43	Uiaud Etienne	27 9
Clos et arrete la presente table			